président du Conseil de fabrique, propriétaire de l'école des frères

et ses deux fils, et M. Hyppolite Fournier.

A 2 heures, M. l'Aumonier de Sainte-Marie préside l'office des vêpres et Mgr Pessard donne la bénédiction du Saint-Sacrement. puis, après le chant du cantique : Nous voulons Dieu dans nos écoles, etc., le vénéré prélat, assisté de M. le Curé et de son vicaire. des ecclésiastiques déjà nommés; de M. l'abbé Pletteau, curé de Joué, de M. l'abbé Thierry, curé d'Etiau, tous deux anciens vicaires de Gonnord, et de M. l'abbé Denéchères, enfant de la paroisse, procède, suivant les prescriptions du rituel et l'ordre marqué par l'Eglise, à la bénédiction du local scolaire. Après le chant du Veni Creator, la procession se met en marche au chant des litanies et des cantiques. En tête, à la suite de la bannière paroissiale et de la croix, marchent les petites filles, portant les crucifix et les images des saints qui doivent orner leurs classes. Les bonnes religieuses viennent ensuite avec leur Supérieure générale et son assistante, puis les enfants de Marie, les femmes, les enfants de l'école des Frères, les hommes et enfin le célébrant entouré du clergé.

Le cortège arrive au local scolaire dont l'entrée est ornée d'un magnifique portique. Au fronton on lit l'inscription : Ecole Saint-Victor, du nom du fondateur, M. Victor Vallée. Sur la muraille se lisent ces paroles du divin Maître : Laissez venir à moi les petits enfants. Sur la cour, des mâts, ornés de drapeaux ; aux murs de l'école des oriflammes aux vives couleurs produisent le plus gracieux effet et, dans l'intérieur des classes. décorées avec goût, se détachent de riches écussons rappelant les noms des bienfaiteurs de l'école, de Mgr Pessard, de M, le Curé et de la vénérable

Supérieure générale de Sainte-Marie.

Quand la nombreuse assistance s'est massée dans la cour, Mgr Pessard, avant de bénir le local, explique aux assistants, dans une touchante allocution, le sens et le but de la cérémonie qu'il va accomplir. Il envoie, au nom de tous, un souvenir ému aux excellentes et regrettées Sœurs Marie-Louise et Marie-Françoise, qui dirigeaient l'école avant la laïcisation, à la satisfaction de tous, mais à qui leurs Supérieurs ont cru devoir accorder un repos nécessaire et justement mérité, après tant d'années de labeurs et de dévouement; puis il présente les deux nouvelles religieuses Sœur Marie Saint-Edouard et Sœur Louis-Jules, également dévouées et expérimentées, et dignes, comme leurs devancières, de toute la confiance des familles.

Mgr Pessard voudrait adresser publiquement aux généreux bienfaiteurs les éloges et les remerciements qu'ils méritent, mais leur modestie s'y est formellement opposée. D'ailleurs, à quoi bon? Ne sont-ils pas connus de tous? Ne sont-ils pas surtout connus du Bon Dieu qui saura les récompenser au centuple?

Le vénéré prélat bénit ensuite les classes à l'extérieur et à l'intérieur, puis l'habitation des religieuses, et quand la cérémonie est terminée, les petites filles exécutent d'une façon fort remarquable, sous la direction de leurs nouvelles maîtresses, une magnifique cantate qui clôture dignement la fête.

X.